

CHAPITRE 7

QUELQUES REPERES SUR L'INSERTION ECONOMIQUE DES MIGRANTS DANS LES VILLES BURKINABE

Dieudonné OUEDRAOGO

INTRODUCTION

En 1900, le Burkina ne comptait aucune ville de 10.000 hab. Actuellement, il en compte une trentaine dont les plus importantes, Ouagadougou la capitale et Bobo- Dioulasso ont respectivement autour de 450.000 et 250.000 habitants. D'une pseudo-urbanisation caractérisée par une relative concentration de population en quelques capitales d'Etats précoloniaux (Ouagadougou, Ouahigouya, Bobo- Dioulasso etc...) et villages-marchés (Pouytenga, Youba etc.), on est, en outre, progressivement passé à une urbanisation effective avec la diffusion d'un mode de vie typiquement urbain dans ces anciennes places fortes pendant la période coloniale et post-coloniale. Ainsi le phénomène du développement urbain, essentiellement lié à celui de l'exode rural, ne saurait être seulement étudié en termes de consommation croissante d'espace et d'explosion démographique des villes. Il devrait également être abordé sous l'angle de l'insertion des migrants dans ces villes dont la connaissance des processus et des mécanismes s'avère être un préalable indispensable à toute planification et à toute intervention conséquentes. De ce point de vue, l'étude des modalités d'insertion économique des migrants revêt une importance capitale pour des raisons évidentes (l'économique détermine en dernière instance le social etc.) mais, il convient d'abord de délimiter l'univers urbain burkinabè.

1. UN FAIT URBAIN ENCORE MAL CONNU

Si l'on s'accorde généralement sur le fait que la ville se définit par opposition à la campagne en ce sens qu'elle présente des caractéristiques démographiques, socio-économiques et socio-culturelles, différentes des divergences significatives apparaissent dès qu'il s'agit de définir la ville. Cette définition de la ville constitue pourtant une étape indispensable dans l'étude du phénomène urbain ou des multiples facettes de la vie urbaine dans un pays donné.

1.1. La ville Burkinabé : concept ou réalité concrète

Au Burkina, il n'existe officiellement aucune liste des villes, encore moins une définition de la ville même si les plus importants centres ont été érigés en chefs-lieux de circonscriptions administratives (provinces, départements, arrondissements). Une des raisons en est pour l'Etat d'éviter volontairement ainsi d'une part une éventuelle confrontation avec des populations frustrées par le classement de leur habitat (au sens écologique du terme) parmi les villages

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26852 ex 2

93

Cote : A

et d'autre part la pression des «citadins officiellement reconnus», pour l'équipement de leurs villes (adduction d'eau, électricité, voirie, salle de cinéma, etc.).

Comme par ailleurs, les chercheurs en sciences sociales ont négligé jusqu'à les études urbaines au profit des travaux sur le monde rural, secteur prioritaire des plans et stratégies du développement, on dispose de peu de données d'ordre quantitatif et surtout qualitatif permettant d'apprécier correctement, au niveau national, la dynamique des villes. La plupart des études urbaines disponibles sont des monographies de qualités diverses et faites évidemment à des moments différents et généralement dans le cadre de thèses et de mémoires d'étudiants. Les autres portent chacun sur une ou quelques-unes des multiples facettes de la ville (industrialisation, approvisionnement en denrées, état sanitaire, questions foncières etc...) et n'arrivent pas par voie de conséquence à poser correctement la problématique urbaine à l'échelle nationale.

Dès lors, on comprend l'embarras dans lequel on se trouve pour la délimitation de l'univers au Burkina. En témoigne l'application des définitions différentes de la ville par la même institution nationale chargée des travaux en statistiques et en démographie au cours de l'enquête nationale sur les mouvements migratoires (1974 et 1975) et du premier recensement général de la population (1975), réalisés sensiblement au même moment (1).

Selon l'enquête nationale sur les mouvements migratoires, l'univers urbain comprenait les chefs-lieux des dix départements existants : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Kaya, Fada NGourma, Dori, Dédougou, Gaoua et Tenkodogo. Le critère de la fonction politico-administrative a donc été le seul retenu pour la définition de la ville dans cette enquête.

Selon le recensement démographique de 1975, seules Ouagadougou (172.661 hab.), Bobo-Dioulasso (115.063 hab.), Koudougou (36.838 hab.), Ouahigouya (25.690 hab.) et Banfora (12.358 hab.) ont par contre été considérées comme faisant partie de l'univers urbain (2). Deux séries de critères étaient retenues dans ce cas : disposer d'un minimum d'infrastructures (écoles, dispensaires, services administratifs, adduction d'eau, électricité); et comporter des activités des secteurs secondaire et tertiaire. Tout en reconnaissant l'effort fait par les responsables de ce recensement pour l'utilisation des critères autres que celui de la taille de la population, on peut s'étonner que le critère numérique ait été négligé dans les deux opérations démographiques évoquées.

(1) Le recensement a été effectué par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ; l'enquête migration a été réalisée par le centre voltaïque de la Recherche Scientifique (CVRS) et l'INSD.

(2) L'univers semi-urbain regroupait 13 agglomérations qui étaient soit des chefs-lieux de départements non classés dans l'univers (Tenkodogo, Kaya, Fada NGourma, Dori Gaoua, Dédougou) soit des chefs-lieux des sous-préfectures ayant plus de 8.000 hab (Po, Réo, Yako, Orodara, Gourcy, Nouna et Tougan).

Dans l'attente de la publication des résultats du dernier recensement démographique, celui de 1985, on se demande, du reste, si les critères retenus pour la définition de la ville en 1975 seront maintenus pour permettre d'apprécier l'évolution du phénomène urbain au cours de la dernière décennie. En tout cas, selon les résultats provisoires de ce recensement de 1985, recensement publié par province, le Burkina compterait au moins 30 villes dans la mesure où tous les chefs-lieux des 30 provinces ont statut de communes (1).

Un constat s'impose alors : l'utilisation de définitions différentes de la ville selon les opérations démographiques pose des problèmes réels quant à l'incohérence entre les données et rend de ce fait difficile la comparaison entre ces données, et partant l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques d'établissement ou de correction des réseaux urbains et de planification urbaine.

En fait, les exemples cités montrent la difficulté de trouver une définition de la ville et par voie de conséquence de délimiter un univers urbain acceptable pour tous et reflétant effectivement les réalités nationales, mais ils indiquent tout de même aussi la nécessité d'une réflexion approfondie sur la question.

De ce dernier point de vue, il s'agit de ne pas utiliser (mécaniquement) des critères de définition, peut-être adaptés ailleurs et principalement dans les pays industrialisés, mais souvent peu significatifs dans le cas spécifique du Burkina. Les critères habituellement utilisés (taille de la population, structure des activités économiques, niveau d'équipement en infrastructures de base etc.) devraient plutôt être affinés en vue de les rendre mieux adaptés aux réalités nationales.

Au demeurant, les critères socio-économiques actuels nous paraissent dans l'ensemble les moins pertinents. Car si l'existence d'équipements (adduction d'eau, électricité, écoles etc.) est considérée, à juste titre, comme un indicateur d'un niveau supérieur de développement de l'habitat, on oublie souvent que ces équipements ne sont accessibles au Burkina qu'à une minorité dans les centres ainsi dits urbains où la plupart des habitants ne sont pas nécessairement mieux lotis que certains ruraux en la matière (2).

Le critère portant sur la structure des activités économiques urbaines (prépondérance des activités des secteurs secondaire et tertiaire et très faible représentation du secteur primaire et particulièrement de l'agriculture), valable dans les pays développés où urbanisation et industrialisation sont allées de pair à partir du XIX^e siècle, est difficilement applicable aux pays en voie de développement et singulièrement au Burkina. D'origine exogène, l'urbanisation actuelle dans ce pays s'effectue en effet à un rythme beaucoup plus rapide que celui des transformations structurelles de l'économie urbaine dont le sec-

(1) INDS : Recensement Général de la Population du 10 au 20 décembre 1985, Ouagadougou, avril 1986, 10 p. + tabl.

(2) Selon une enquête démographique réalisée par la Direction de la Statistique et de la Mécanographie (actuel INSD), près de la moitié de la population de la ville de Ouagadougou vivait en 1968 dans des quartiers non lotis, sans électricité et sans adduction d'eau.

teur moderne (industriel notamment) progresse peu, et dans laquelle un secteur non structuré encore peu connu est le principal employeur des populations urbaines. En outre, la majorité des citadins (et même de nombreux salariés du secteur moderne) n'ont pas une seule activité mais tout un système d'activités leur permettant de ne pas mettre «tous leurs œufs dans le même panier» et relevant plutôt d'une stratégie de (sécurisation du niveau de leurs ressources. Et c'est pourquoi, leurs réponses aux questions habituelles des enquêtes (Quelle est votre occupation professionnelle principale? Et quelle est votre occupation professionnelle secondaire?) ne permettent pas d'apprécier correctement la situation de l'emploi et par voie de conséquence la représentation des secteurs classiques de la division tertiaire du travail. L'importante redistribution des revenus des travailleurs du secteur moderne au profit des autres citadins est, du reste, telle que la représentation des différents secteurs d'activités dans les agglomérations, aussi bien établie soit-elle, ne peut pas donner une idée précise du nombre des personnes vivant plus ou moins des emplois du secteur primaire, secondaire ou tertiaire.

En réalité, seul le critère de la taille de la population nous semble le mieux approprié pour la définition de la ville burkinabè. Ce critère présente en effet l'avantage d'être d'une relative neutralité vis-à-vis de ce que devrait être une ville en matière d'équipements et de structure de ses activités économiques ; il autorise paradoxalement aussi plus d'objectivité ou plutôt d'impartialité dans le classement des habitats en urbains et ruraux. Une question essentielle subsiste cependant : à partir de quelle taille de population peut on estimer qu'un habitat est urbain et l'ériger en ville ? Dans la réponse à cette question, il ne s'agirait, pas non plus à notre sens de retenir un seuil entre l'urbain et le rural par une convention simpliste. Il conviendrait plutôt d'explorer un nouvel axe de recherche qui permettrait de déterminer la taille à partir de laquelle, les transformations structurelles opérées dans un habitat rural sont telles que ce dernier en arrive à avoir des caractéristiques socio-économiques, socio-culturelles... différentes de celles de la campagne. Et c'est seulement dans le cadre de ce travail de recherche que le niveau d'équipement en infrastructures de base, la structure des activités économiques (développement des activités non agricoles notamment...) mais aussi le sentiment des habitants d'appartenir à un centre urbain ... seront considérés comme des variables clés à prendre en compte.

Sans préjuger des résultats d'un tel travail, nous estimons que la taille de 10.000 hab. peut être retenue dans la présente communication comme étant celle à partir de laquelle l'habitat rural se transformerait en habitat urbain dans le contexte burkinabè. Cette définition se fonde sur l'hypothèse selon laquelle une concentration de population de 10.000 hab. et plus dans ce pays agricole et à faible niveau de développement technologique (production extensive, prépondérance du travail humain etc...) induit des transformations structurelles conduisant à la mise en place d'une vie économique, politique, sociale et culturelle suffisamment différente de celle prévalant dans la campagne.

1.2. Une croissance urbaine rapide mais récente

En l'absence de données sur la genèse et surtout sur l'évolution des villes à l'échelle nationale relatives à la plus grande ville, Ouagadougou, capitale du Burkina, se révèlent être un indicateur précieux pour l'étude de l'urbanisation dans ce pays.

C'est entre le XII^{ème} et le XIII^{ème} siècle que les Mossi, dans leur périple du nord du Ghana actuel à la région de Tenkodogo (Sud-Est du Burkina), arrivèrent dans le village Niniga à Ouagadougou. Ce village (devenu quartier de la ville, porte toujours le nom de Ouagoudougou) fascina les rois Mossi qui l'adoptèrent définitivement comme capitale du royaume dit de Ouagadougou au 17^e siècle. Mais cette capitale est restée, en réalité, un gros village pendant longtemps.

En 1888, l'explorateur Binger estimait en effet à 3.000 hab. la population de Ouagadougou et Crozat, 3^{ème} européen à la visiter en 1890 donnait l'appréciation suivante : «Tout comme les plus petits hameaux Mossi, la capitale n'est qu'un petit village entouré de champs» (1). En 1917, c'est-à-dire deux années avant la création du territoire du Burkina, Ouagadougou comptait quelques 7.000 hab. et le premier lotissement donnant une trame urbaine à la zone commerciale, à la zone administrative et au seul quartier traditionnel de Bilbalogo n'est intervenu qu'en 1927. Au moment de la partition des pays burkinabè entre les colonies de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Soudan Français en 1932, la ville avait environ 17.000 hab. Entre 1932 et 1947, année de la reconstitution du territoire du Burkina, la croissance de la ville de Ouagadougou s'est probablement ralentie au profit de celle de Bobo-Dioulasso qui, atteinte par le chemin de fer Abidjan-Niger en 1934 et comportant une importante garnison de l'armée coloniale, était au carrefour des axes commerciaux avec la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger. Le développement de la ville de Ouagadougou n'a pris un nouvel essor qu'avec l'arrivée du rail en 1953 et surtout son maintien comme capitale du Burkina au détriment de Bobo-Dioulasso en 1958. Si en effet celle-ci et sa concurrente comptaient chacune quelque 60.000 hab. en 1960, la ville de Ouagadougou franchissait, avant celle de Bobo-Dioulasso le cap de 100.000 hab. dès les années 1967-1968. Et selon le premier recensement démographique effectué au Burkina, la population de Ouagadougou s'élevait à 172.661 et celle de Bobo-Dioulasso à 115.063 hab. en 1975. Les résultats provisoires du second recensement, réalisés en 1985, consacrent la suprématie de Ouagadougou sur Bobo-Dioulasso : 442.223 hab. contre 231.162 hab.

Outre les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso qui se sont hissées au sommet de la hiérarchie urbaine, sous une forme de bicéphalisme, la première à l'est et la seconde à l'ouest du pays, une place spéciale doit tout de même être faite dans cette hiérarchie aux villes de Banfora et de Koudougou. Ces deux «capitales régionales» ont en effet connu un essor considérable à partir des années 1970 grâce à la création d'une minoterie et d'un complexe

(1) J.O. de la République Française 5-9 1891, p. 4848.

sucrier à Banfora et d'une industrie textile à Koudougou, l'importance de ces unités industrielles, les seules dans leur genre au Burkina, ayant attiré de nombreux migrants et permis la diversification de leurs activités socio-économiques.

Les autres centres urbains burkinabè se sont essentiellement développés à partir de leur fonction institutionnelle de chefs-lieux de circonscription administrative. A cette fonction s'est néanmoins ajoutée dans les années 1966- 1970, une autre, à corpus économique et d'organisation de l'espace, avec la création des Organismes Régionaux de Développement (ORD) chargés de «promouvoir le développement économique et social des populations de leur ressort territorial dans le cadre d'une politique nationale intégrée». Le résultat en a été qu'au découpage administratif correspond grosso modo une organisation du territoire national en régions économiques animées par une dizaine de «capitales régionales» qu'on pourrait considérer à juste titre comme des villes de plein droit (1).

Mais comment les villes burkinabè ont-elles concrètement évolué sur le plan démographique ? En nous référant aux résultats des deux recensements démographiques réalisés dans le pays en 1975 et en 1985, et définissant la ville comme étant un habitat ayant une population égale ou supérieure à 10.000 h., la proportion de citoyens serait passée de 8,4 % à 13,2 % de la population résidente burkinabè entre 1975 et 1985. Dans l'absolu, la population urbaine se serait, dans ces conditions, accrue de 127,3 % contre 41,5 % pour la population résidente totale du pays.

Dans l'ensemble, la hiérarchie urbaine (esquissée plus haut) qui prévalait entre les principales villes en 1975 a été respectée en 1985. On constate même un renforcement de la position des deux grands centres urbains de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso dont la part dans la population urbaine du pays s'est accrue de 60,9 % à 64,1 % entre 1975 et 1985. Les «capitales régionales» se sont par contre tout simplement maintenues à leur place, à l'exception de Banfora qui a connu un essor considérable. Mais l'évolution des petites villes a été moins uniforme, celles se singularisant par une forte croissance ayant bénéficié d'un apport relativement important de migrants car la croissance urbaine tient beaucoup plus de l'immigration que du croît naturel des villes : la proportion des résidents non natifs s'est par exemple accrue de 38 % en 1960-1961 à 54,6 % en 1975 à Ouagadougou.

En 1975, année pour laquelle on dispose de résultats détaillés d'un recensement démographique à l'échelle du pays, la proportion des résidents non natifs, indicatrice de l'importance de l'immigration, était respectivement de 69,3 %, 44,8 %, 25,5 % et 23,2 % de la population urbaine à Banfora, Bobo-Dioulasso, Koudougou et Ouahigouya. On constate ainsi que jusqu'à 46,8 % de la population des cinq villes du pays (selon le recensement) était constituée d'immigrés en 1975.

(1) Entre 1966 et 1984, le chef-lieu de département (appelé d'abord préfecture) était dans la plupart des cas le siège de l'ORD. Il en était ainsi pour Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Kaya, Fada NGourma, Dori et Dédougou.

L'importance de cette proportion est telle qu'on ne saurait occulter le rôle du phénomène migratoire dans l'urbanisation burkinabè et surtout dans la planification urbaine. Mais quelles sont, de ce point de vue, les modalités d'insertion économique des migrants dans les villes ?

2. ASPECTS ECONOMIQUES DE L'INSERTION DES MIGRANTS DANS LES VILLES

L'étude de l'insertion économique des migrants dans les villes présente, nous l'avons vu, un intérêt tout à fait évident. Car si on migre vers la ville, l'objectif recherché est, dans la plupart des cas, l'amélioration de ses conditions de vie grâce surtout aux revenus plus élevés, procurés par le travail urbain (1). A la mobilité géographique des travailleurs correspond ainsi souvent une migration socio-professionnelle, impliquant généralement des changements notables dans les modèles de consommation. Mais si l'accès au travail urbain dépend de l'origine, du niveau d'éducation, de l'âge et du sexe des migrants, il est également conditionné par les caractéristiques mêmes du marché du travail des villes.

2.1. Contexte historique de l'économie urbaine et développement d'un secteur non structuré, secteur de prédilection des nouveaux migrants en ville.

Le développement de l'économie monétaire, initié surtout par la colonisation à la fin du XIX^{ème} siècle, a déstabilisé et transformé les sociétés traditionnelles burkinabè par la mise en place d'un nouveau système de production comportant à la fois et de manière intégrante une sphère marchande dominante directement branchée sur l'économie mondiale (industrie par exemple) et une sphère d'autoconsommation (agriculture vivrière par exemple), parfois refunctionalisée (approvisionnement des villes par exemple) mais toujours dominée. Il a aussi largement contribué à la croissance urbaine, beaucoup plus liée cependant à l'expulsion d'une fraction de plus en plus importante des populations rurales des campagnes dégradées et appauvries au profit de ces villes, idéalisées, qu'à l'accroissement de l'offre des emplois urbains, industriels notamment. Le résultat en a été que, parallèlement et surtout en palliatif à la faible extension des activités du secteur moderne (industries, grand commerce import-export, banques, administrations, etc.), de nombreuses autres activités ont été créées, à ras du sol celles-là, dans les villes.

C'est au cours de ce processus historique que sont apparues et se sont développées dans le milieu urbain de nouvelles activités économiques très diversifiées mais encore peu connues qu'on a maintenant pris l'habitude de regrouper dans un secteur dit non structuré, ou informel ou encore transitionnel par opposition au secteur structuré, moderne ou formel. Ces activités diffèrent en effet de celles du secteur structuré, exercées par des opérateurs économiques

(1) En 1983 les revenus urbains étaient d'un peu plus de 400.000 F.CFA par habitant et par an alors que ceux du milieu rural ne dépassaient guère 24.000 F.CFA.

directement branchés sur l'économie mondiale par de nombreux liens (technologie, matières premières, systèmes de gestion et de prix etc.) et plus ou moins contrôlées par l'Etat. Elles se singularisent aussi vis-à-vis des activités relevant de ce que l'on pourrait appeler «secteur traditionnel» en ce sens qu'elles sont exclusivement tournées vers le marché, urbain notamment. Dans ces conditions, on comprend que le secteur non structuré, sous produit de l'intégration de l'économie urbaine burkinabè au système économique dominant, se développe à partir des ressources locales et soit par voie de conséquence le secteur de prédilection des migrants, originaires pour la plupart du monde rural (1). On comprend également que ce secteur comporte des métiers de natures diverses allant de ceux exercés dans les franges de la légalité et proches du secteur structuré (petits boutiquiers, petits entrepreneurs, etc. à des emplois relevant plutôt de la «débrouillardise quotidienne» (tailleurs, coiffeurs et marchands ambulants ; cireurs de chaussures, etc.)

En dépit de son importance, le secteur non structuré (dont le développement est surtout lié à la forte immigration urbaine qui fournit à la fois force de travail et marché) reste cependant encore mal connu et très faiblement pris en compte dans les plans de développement (2).

Ce faible niveau d'intervention de l'Etat dans l'organisation et le développement du secteur non structuré indique ainsi donc aussi l'absence d'une véritable politique nationale en matière d'insertion économique des migrants dans les villes (3).

2.2. Une insertion économique difficile aléatoire et à modalités diverses

En l'absence de données d'enquête, essayons tout de même d'élaborer un schéma général d'insertion économique des migrants dans les villes qui permettrait d'explorer des pistes de recherches ultérieures. Dans ce schéma, nous nous intéressons au modèle migratoire le plus courant, celui interne au Burkina, du «travailleur rural», de sexe masculin, migrant en ville (4).

Agriculteurs pour la plupart, les migrants d'origine rurale espèrent toujours coupler leur changement de résidence avec une migration socio-professionnelle. Ceux d'entre eux qui, en ville, en arrivent à pratiquer l'agriculture en ont,

-
- (1) Sur 211.497 migrations internes observées entre 1969 et 1973 pour les personnes âgées de 5 ans et plus au cours de l'enquête nationale sur les mouvements migratoires (voir Coulibaly S. ; Gregory J. ; Piché V., les migrations voltaïques, tome 1.
 - (2) L'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE) estime qu'environ 80% de la population urbaine gagne sa vie dans le secteur non structuré dont la valeur ajoutée s'élèverait en 1977 à 15-20 milliards de FCFA soit plus du triple de celle des industries burkinabè et près de 90 % du budget annuel de l'Etat. Le secteur non structuré regroupe selon cet office, les activités s'exerçant en dehors de toute prescription légale et comportant les aspects suivants : nombre de salariés permanents inférieur à celui des aides familiaux et des apprentis ; travail essentiellement manuel ; absence de stocks ; et rôle prépondérant du «patron» dans le processus de production.
 - (3) Des tentatives d'organisation et de développement de certaines activités du secteur non structuré ont été engagées avec la création des Groupements d'Intérêt Economiques (GIE) en 1986. Mais on peut se demander dans quelle mesure des activités ainsi organisées donc contrôlées par l'Etat pourraient-elles toujours relever du secteur non structuré ?

en réalité, été contraints parce que leurs revenus ne garantissent pas (ou plus), la satisfaction de leurs besoins essentiels : la production céréalière devient, dans ce cas, un support indispensable aux autres ressources urbaines. L'agriculture urbaine (hormis le maraîchage), souvent mise en exergue comme une composante démesurée des activités économiques des villes burkinabè, est en effet surtout pratiquée par des résidents natifs (1). Ces derniers, relativement plus nombreux dans les petites villes et les villes moyennes qu'à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, sont des habitants de quartiers périphériques, anciens villages absorbés par la ville dans son extension spatiale ou des autochtones d'autres quartiers voulant conserver leurs droits fonciers sur des terres ancestrales péri-urbaines qu'ils comptent, le moment venu, céder à titre onéreux pour des parcelles d'habitation.

En fait, l'insertion économique des migrants originaires du milieu rural dans la ville, passe généralement par l'exercice d'un métier non agricole qui, procurant des revenus monétaires, leur permet d'adopter progressivement le mode de vie urbain. Aussi peut-on esquisser l'itinéraire (il s'agit en réalité d'itinéraires avec quelques points de jonction) ci-dessous pour l'insertion économique d'une cohorte de nouveaux migrants dans la ville : de leur arrivée à l'installation «définitive» de certains d'entre eux en ville.

Les nouveaux migrants utilisent, pour la plupart, des filières familiales pour arriver en ville. Ils tentent rarement une aventure urbaine. Ce n'est que lorsqu'ils ont identifié avec une certaine précision leurs filières d'accueil et esquissé leurs modalités d'insertion économique dans la ville qu'ils effectuent la migration : des parents, ou des amis ayant déjà une solide expérience urbaine les accueilleront et les aideront à trouver du travail.

Quoique analphabètes en majorité, ces nouveaux migrants cherchent d'abord un travail salarié (qui même s'il n'est pas bien rémunéré garantit un certain niveau de revenus), dans le secteur structuré. Mais devant l'exiguïté du marché du travail de ce secteur, l'espoir de trouver un emploi salarié et avec lui les mirages de la ville s'envolent souvent assez rapidement pour beaucoup d'entre eux (2). Les emplois salariés du secteur non structuré (boys, gardiens, manoeuvres etc.) étant tout de même aussi relativement peu nombreux, ceux-ci sont

(4) (Voir page ci-contre) Les femmes burkinabè, migrantes en ville, ont pour la plupart, accompagné ou rejoint un mari. D'autre part les villes burkinabè comptent relativement peu d'étrangers.

(1) Selon le recensement démographique de 1975, l'agriculture employait respectivement jusqu'à 73,4 % et 29,3 % des actifs occupés dans le secteur semi-urbain et urbain. A Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora considérées comme étant par ordre décroissant les 5 centres urbains du pays, l'agriculture employait respectivement 28 %, 16,1 %, 55,9 % et 12,5 % des actifs occupés.

(2) Selon les statistiques disponibles, les salariés de l'Etat étaient seulement au nombre de 28.083 en 1984 et ceux du secteur privé de 16.069 en 1980.

alors contraints de s'engager dans une "profession libérale" à faible niveau d'investissements initiaux (vendeurs ambulants etc.) ou comme apprentis dans un atelier. Car la crise économique qui frappe également l'hôte du migrant, amène celui-ci à supporter de plus en plus difficilement la présence d'un protégé, nouveau migrant qui, malgré l'aide dont il bénéficie, n'arriverait pas, dans certain délais, à trouver un emploi. C'est à ce tournant décisif de leur séjour en ville que certains nouveaux migrants (les plus jeunes et surtout ceux qui ont été scolarisés) tombent dans la délinquance tout en exerçant parfois quelques-petits métiers (cireurs de chaussures, gardiens de vélos ou de motocyclettes etc...). Mais en réalité les autres sont en grande majorité aussi dans une situation de chômage déguisé. Seule une minorité de nouveaux migrants, les plus entreprenants, les plus fortunés et les mieux soutenus arrivent à avoir dans des délais acceptables un emploi dans le secteur moderne ou surtout à exercer à plein temps un métier du secteur non structuré : artisanat du bâtiment, du meuble, du vêtement, ou de construction mécanique ; petit commerce ; petit transport ; services divers etc.).

Les activités de petit commerce sur tablier, de couture et d'artisanat du bâtiment et de réparation mécanique n'exigeant pas d'investissements initiaux élevés, caractérisées par un apprentissage relativement facile et bénéficiant d'un marché important s'avèrent néanmoins être dans ce cas les plus prisées. Une fois que le métier ainsi exercé procure des revenus jugés assez substantiels, ces quelques nouveaux migrants (qui font venir leurs femmes ou se marient) songent alors à acquérir une parcelle d'habitation (en zone loti ou non selon leurs moyens) qui leur permettra de franchir la dernière étape de l'installation en ville.

Mais aussi curieusement que cela puisse paraître, ce sont surtout ces immigrés-là qui renouent beaucoup plus sérieusement les liens avec leur village sinon leur région d'origine : visites régulières au village ; accueil et soutien aux immigrés de plus fraîche date venant du village ou de la région, envois d'argent et de plus en plus construction d'un logement dans la concession familiale originelle.

Les quelques immigrés ainsi bien établis en ville souhaitent souvent même, à leur mort, être enterrés dans leur village d'origine où ils en arrivent parfois d'ailleurs à initier et développer certaines activités non agricoles (petit commerce, installation de moulins ou de boulangeries etc...) avec l'aide de parents et à équiper leur famille d'origine en matériel agricole. Ce sont, au demeurant, ces immigrés qui, dans les villes, sont avec les migrants salariés du secteur structuré, les leaders des associations villageoises ou régionales, particulièrement actives dans l'équipement du monde rural grâce à l'appui des nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG) : construction d'école, de dispensaire, de forage, de barrages, de banques de céréales etc... Ils contribuent par voie de conséquence aussi à la diffusion du mode de vie urbain dans les campagnes et favorisent, à leur tour, l'exode rural.

Le schéma d'évolution des nouveaux migrants dans la ville ainsi esquissé ne s'applique évidemment pas à tous : nous l'avons déjà noté. Il ne s'applique pas aux femmes nouvelles migrantes qui, pour la plupart rejoignent, un mari en ville. Afin d'avoir une relative autonomie économique vis-à-vis de leur conjoint et de pouvoir subvenir à leurs besoins personnels, notamment dans le cadre des «tontines», celles-ci (y compris souvent les quelques salariées du secteur moderne) s'arrangent pour exercer quelques activités en marge de leurs occupations ménagères : petit commerce et tissage surtout. Les femmes analphabètes qui se rendent en ville à la recherche de travail, encore peu nombreuses, ne trouvent pour les plus jeunes que des emplois de «bonnes» dans le secteur salarié. Très vite cependant, certaines d'entre elles tombent dans la prostitution «illégale», celle reconnue et contrôlée par l'Etat relevant dans toutes les villes burkinabè, du monopole d'étrangers bien organisés.

Le schéma ci-dessus tracé ne concerne également pas les nouveaux migrants non originaires du Burkina qui, de toute façon, sont, nous l'avons vu, relativement peu nombreux.

Ces migrants sont pour la plupart des travailleurs spécialisés : «grilleurs de viande» pour les nigériens, vendeurs de montres et d'objets d'art pour les sénégalais, prostitution légale pour des femmes originaires surtout du Ghana et du Togo et coiffure pour hommes et broderie pour les hommes nigériens, vente de produits de beauté et d'ustensile de cuisine pour les femmes nigériennes ; commerce import-export pour les Syro-Libanais etc. Ils occupent généralement ainsi des créneaux dans lesquels ils n'ont presque pas de concurrence de la part des nationaux et dont ils se défendent bien. Rares sont cependant ces immigrés qui franchissent l'étape de l'intégration urbaine par l'acquisition d'une parcelle d'habitation dans la mesure où ils espèrent, pour la plupart, retourner chez eux où ils envoient de l'argent pour des investissements matériels et sociaux en prévision de ce retour.

En somme, les problèmes d'insertion des migrants dans les villes burkinabè se posent surtout aux nationaux et particulièrement à ceux venant du monde rural. Ils ne peuvent donc être résolus que dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire national prenant effectivement en compte la rapide croissance urbaine et ses multiples conséquences en vue d'une régularisation de l'exode rural et d'un contrôle du développement des villes, principalement celles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Pour être efficiente, cette politique ne devrait cependant être élaborée et mise en oeuvre qu'à partir d'une connaissance réelle du phénomène urbain et des modalités d'insertion des migrants dans les villes au Burkina.

CONCLUSION

L'accès au travail urbain (travailleur effectif ou élément de l'armée de réserve du marché de travail) d'abord et l'acquisition d'une parcelle d'habitation (locataire ou propriétaire) ensuite constituent, à notre sens, les deux étapes majeures de l'insertion économique des nouveaux migrants dans les villes burkinabè. Mais si la première étape est franchie tant bien que mal, pour la plupart d'entre eux, la seconde ne peut l'être que grâce à un accroissement substantiel des revenus urbains, accroissement qui n'est possible que pour ceux employés dans la «couche supérieure» du secteur non structuré ou dans le secteur moderne. Ceci ne reste cependant valable que pour les hommes adultes dans la mesure où la grande majorité des femmes et un nombre croissant de jeunes gens, scolarisés de tous les niveaux restent sans véritable emploi pour des raisons, entre autres, politiques et idéologiques (éventail étroit des métiers qu'une femme peut exercer ; très faible valorisation du travail manuel et non salarié et valorisation du travail salarié surtout dans la Fonction Publique chez les «diplômés chômeurs»). Ces derniers et les jeunes gens analphabètes et nouveaux immigrants vivent plus ou moins dans l'antichambre de la délinquance et constituent par voie de conséquence le groupe le plus vulnérable des villes mais dont l'importance s'accroîtra dans les années à venir avec les tendances observées. La marginalisation croissante de ce groupe largement représenté dans les grandes villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso pose finalement, en des termes plus concrets et plus pertinents, tout le problème de la ville, de son développement et des logiques et intérêts qui en sous-tendent l'économie et la société. Et c'est précisément à ce niveau que des solutions doivent être trouvées le plus rapidement possible.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- COULIBALY S., GREGORY J. et PICHE V., 1980 : Les migrations voltaïques tome I, importance et ambivalence de la migration voltaïque, CNRST-INDS, 144 p.
- ELA J.M., 1983 : La ville en Afrique Noire, Karthala, Paris, 219 p.
- HAERINGER P., 1984 : De Caracas à Kinshasa, bonnes feuilles de la recherche urbaine (1978-1983). Travaux et Documents de l'ORSTOM, n°179, Paris, 545 p.
- INSD., 1978 : Recensement général de la population de 1975, résultats définitifs, données nationales, Ouagadougou.
- INSD., 1986 : Recensement général de la population, du 10 au 20 décembre 1985, Ouagadougou, avril, 10 p + tableaux.
- ONPE-BIT-PNUD., 1984 : Etude économique et structurelle de l'artisanat rural en Haute-Volta, Ouagadougou, 86 p.
- OUEDRAOGO O.D., 1984 : Etude sur les potentialités du secteur non structuré dans les agglomérations secondaires au Burkina, CILSS Ouagadougou, 53 p.
- PECTA , 1980 : Propositions pour une politique globale de développement de la petite entreprise à Ouagadougou, Addis-Abeba, 63 p.

Annexe n°1 : Evolution de la population des principaux centres urbains actuels entre 1975 et 1985.

CENTRES	1975	1985	Observations
Ouagadougou	172.661	442.223	PDAIE siè.ORD
Bobo-Dioulasso	115.063	231.162	«
Koudougou	36.838	51.670	«
Ouahigouya	25.690	38.604	«
Banfora	12.358	35.204	«
Kaya	19.293	25.779	«
Tenkodogo	18.224	22.889	PDAE
Dédougou	7.913	20.962	PDAIE siè.ORD
Fada N'Gourma	13.067	20.414	PDAE sièg.ORD
Réo	14.573	18.342	PD
Djibo	5.344	16.182	PD
Nouma	12.823	16.014	D
Po	8.943	14.843	PDEA
Yako	11.029	14.171	PD
Gourcy	10.251	-	D
Orodara	8.983	12.826	PD
Tougan	10.645	12.468	PDA
Kombissiri	4.557	12.392	PD
Diapaga	5.619	12.054	PD
Zorgho	2.518	11.721	PDA
Dori	6.599	10.717	PDEA siè. ORD
Léo	5.673	10.012	PD

Sources : Recensements démographiques 1975 et 1985

* ORD - Organisme Régional de Développement

- P - Chef lieu de province
- D - Chef lieu de département
- A - Adduction d'eau
- I - Présence d'industrie (s)
- E - Electricité

Annexe n° 2 : Répartition de la population du Burkina selon le lieu de naissance en 1975.

		Résidents Natifs	Résidents non natifs				Total	Total Général	
			Nés au Burkina			Nés à l'étranger			Total
			Nés ds le déptmt.	Nés ds autre déptmt	Total				
		Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre		
Ouagadougou	hommes	40.489	22.132	21.911	44.043	4.713	48.756	89.245	
	femmes	37.890	20.227	20.048	40.275	5.251	45.526	83.416	
	total	78.379	42.359	41.959	84.318	9.964	94.282	172.661	
Bobo-Dioulasso	hommes	31.764	4.786	15.680	20.466	5.535	26.001	57.765	
	femmes	31.791	4.803	14.847	19.650	5.857	25.507	57.298	
	total	63.555	9.589	30.527	40.116	11.392	51.508	115.063	
Koudougou	hommes	14.717	1.965	1.805	3.770	431	4.201	18.918	
	femme	12.742	3.004	1.755	4.759	419	5.178	17.920	
	total	27.459	4.969	3.560	8.529	850	9.379	36.838	
Ouhigouya	hommes	10.020	1.134	1.203	2.337	291	2.628	12.648	
	femmes	9.717	1.900	1.126	3.026	299	3.325	13.042	
	total	19.737	3.034	2.329	5.363	5.363	5.953	25.690	
Banfora	hommes	1.900	2.365	1.822	4.187	511	4.698	6.598	
	femmes	1.893	2.065	1.320	3.385	482	3.867	5.760	
	total	3.793	4.030	3.142	7.572	993	8.565	12.358	

Source : Recensement démographique - Décembre 1975.

Annexe n° 3 : Migrations d'exode rural et migrations inter-urbaines au Burkina entre 1969-1973 pour les personnes âgées de 5 ans et plus*

Origine	DESTINATION							
	Ouagadougou		Bobo-Dosso		Autres villes		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Z. urbaine	6.838	10,1	5.428	8,0	9.130	13,5	21.396	31,6
Ouagadougou	-	-	2.798	4,1	4.229	6,2	7.027	10,3
Bobo-Dlasso	2.553	3,8	-	-	2.403	3,5	4.956	7,3
Aut. villes	4.285	6,3	2.630	3,9	2.498	3,8	9.413	14
Zone rurale	27.767	41,1	9.495	14,1	8.905	13,2	46.167	68,4
Z.rur.Mossi	20.841	30,8	2.590	3,8	4.093	6,1	27.524	40,7
Z. rur.Ouest	4.689	6,9	6.342	9,5	3.187	4,2	14.218	20,6
Aut.zon.rur.	2.237	3,4	563	0,8	1.625	2,9	4.425	7,1
Ens Burkina	34.605	51,9	14.923	22,1	18.035	26,7	67.563	100

Source : COULIBALY S. ; GREGORY J. et PICHE V. : Les migrations voltaïques, tome 1, importance et ambivalence de la migration voltaïque, CNRST - INSD - Ouagadougou - Montréal, 1980, 144 p.

* L'univers urbain comprend les chefs lieux des 10 départements.